



Changement de poste de travail dans la même entreprise

Par **michve**, le **25/04/2009** à **17:12**

Bonjour,rnj'ai changé de poste, j'étais conducteur transports voyageurs, et je viens de passer régulateur. Je ne roule donc plus. rnMon employeur m'a dit qu'un avenant de contrat allait me parvenir. hors je n'ai rien signé et continue sur mes bulletins de salaire d'être désigné comme conducteur. Est ce légal?

Par **Visiteur**, le **25/04/2009** à **18:19**

bonsoir,rnrnils doivent vous faire signer un avenant et rectifier vos fiches de paye.